

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 40/2026

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 avril 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, FAURE Nathalie, GRIGNON Aurélie, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusées : DESMEURE Juliane pouvoir BRUNET Michel, GRANGER Véronique pouvoir à OGHDAYAN Adeline.

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la Commune,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Le CFU du budget principal de la commune fait ressortir les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		185 433,03		12 013,43		197 446,46
Opérations de l'exercice	1 805 899,97	2 157 432,25	755 042,27	1 037 115,81	2 560 942,24	3 194 548,06
TOTAUX	1 805 899,97	2 342 865,28	755 042,27	1 049 129,24	2 560 942,24	3 391 994,52
Résultats de clôture		536 965,31		294 086,97		831 052,28
Restes à réaliser			138 906,87	3 472,00	138 906,87	3 472,00
TOTAUX CUMULES		536 965,31	138 906,87	297 558,97	138 906,87	834 524,28
RESULTATS DEFINITIFS		536 965,31		158 652,10		695 617,41

LE CONSEIL,

Après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du budget principal de la commune et donne pouvoir à M. le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, à Mercuroi-Veunes, les jours, mois et ans susdits.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le 22/04/2026
ID : 026-200056547-20260420-CFU2025COMMUNE-BF

Le Maire,
Michel BRUNET

